

**COMMUNE NOUVELLE
LA TOUR-BLANCHE-CERCLES
CONSEIL MUNICIPAL**

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU JEUDI 4 MAI 2023

Date de la convocation : 21 avril 2023

Nombre de membre en exercice : 18 Présents : 11 Votants : 11

Séance ordinaire du 4 mai 2023

L'an deux mille vingt-trois le 4 mai à 19 H 00 à la salle polyvalente de La Tour Blanche.

Les membres du Conseil municipal de la Commune Nouvelle dûment convoqués, se sont réunis à la salle polyvalente de La Tour-Blanche, sous la présidence de Monsieur Daniel Bonnefond, Maire de la commune nouvelle La Tour-Blanche-Cercles

Etaient présents (p) Absents (A) Excusés (E) - Représentés (R)

BONNEFOND Daniel	P	DESCREAUX Bastien	E	PASSIE Daniel	P
ARCOS Manuel	P	DUGENET Romain	P	PAUTROT Marielle	P
BELLOT Cédric	P	FORET Aurore	P	PRECIGOUT Ludovic	P
BERTAUD DU CHAZAUD Nicole	P	GOBERT Gérard	P	THOMAS Jean- Marie	P
BERTAUD DU CHAZAUD Emmanuel	P	LENEUTRE Bernard	P		
BRACHET Sébastien	E	LESUEUR Florence	P		
CANEVAROLO Agnès	P	MICHELET Patrick	P		

Secrétaire de séance : Mr PASSIE Daniel

L'ordre du jour :

- Visite de l'épicerie et du logement
- Rencontre avec Adrien Farell, NTConseil
- Avenant pour le marché : épicerie et logement (délibération n° 2023-05-01)
- Préparation du 8 mai
- Réunion autour des effectifs de l'école
- Demande de discussion pour le jumelage avec la commune de Talmont-sur-Gironde
- Marché sous la halle
- Dépliants touristiques
- Point sur factures d'électricité de la salle polyvalente
- Questions diverses

1) Procès-verbal du dernier conseil municipal

Adoption du procès-verbal du 5 avril 2023.

2) Rencontre avec Mr Adrien farell, NTConseil

Intervention de Mr Farell afin de présenter les évolutions possibles du site internet :

Il indique que le site actuel à 10/12 ans et que la commune à une autonomie totale sur le contenu (image, vidéo, pages, etc) avec un socle Orki en version V5 et la proposition est de passer sur la V7.

On rattrape 2 versions. Le choix de rester sur Orki, c'est la connaissance du produit

Le choix de passer sur Wordpress dont le coût est assez similaire, c'est un choix stratégique entre les deux.

Wordpress est le socle technique le plus utilisé au monde. Il est libre de droit. Il a un point fort, beaucoup de personnes le connaissent déjà. Autour de la table 4 personnes le connaissent. Par contre, pour le back office seulement 2 personnes.

Orki est aussi très simple. Le désavantage de Wordpress c'est des possibilités de piratage plus importantes. Les sites Wordpress se font attaqués car une faille repérée permet de pirater beaucoup plus de sites.. Le coût de maintenance est donc plus élevé pour ce socle.

L'offre Wordpress présentée est celle proposée à 15 mairies de grand Angoulême.

Un seul socle et avec la possibilité de rajouter des mairies. C'est l'offre proposée.

Le prix d'un site sans mutualisation est compris entre, pour une fourchette basse, à 1.500 € et en fourchette haute 4.500 €.

Il n'y a pas de limite de pages dans l'un et l'autre produit.

Conseil : Il ne faut pas mettre de films trop longs mais des films très courts.

Sous WordPress :

Liste des communes concernées par l'offre socle technique commun :

La Couronne, Ruelle sur Touvre, Magnac sur Touvre, Gond Pontouvre, Linars, Saint Michel, Dirac, Sers, Garat, Brie, Dignac, Sireuil, Fléac, Bouex, Etc.....

Socle ayant la fonctionnalité responsive.

Menu hamburger : image sur chaque menu donc plus facile à trouver.

Un travail de rédaction a été réalisé pour une arborescence commune et un contenu plus rédigé.

Sur la page d'accueil, un carrousel : permet de renvoyer à une information dans le site. Cela peut être une info pour le tourisme. Un point correspond à une image. On peut mettre autant de visuelle que l'on veut.

La structuration du site est sous forme d'articles.

FAQ : les questions les plus fréquemment posées permettent de gagner du temps.

Les icones standardisent le web. Elles sont gratuits . Sur les autres mairies 20/22 thèmes qui reviennent souvent. L'idéal c'est d'avoir un nombre pair. Il peut y avoir un lien vers la page facebook, l'agenda, travaux, droits et démarches. Les menus avec icones amènent de la fréquentation.

La gazette de la commune pourrait être intégrée en pdf sur le site.

Charte couleur : La Couronne par exemple a un logo et a décliné la couleur du logo dans son menu.

Exemple d'un site sur Orki :

Montmoreau en version V 7. Il y a un carroussel, un bandeau, 4 rubriques principales, l'agenda (avec codes couleur), actualités qui défilent.

La différence entre Orki et Wordpress, C'est le coût de la formation et maintenance.

Sécurité numérique : Orki est plus difficilement piratable.

Sous WordPress : il faut faire des mises à jour régulièrement afin de permettre une sécurité optimale.

Actuellement il y a 20 000 attaques à la minute.

Couleur du fond de page écran : aujourd'hui le fond de plan est souvent blanc.

Peut-on intégrer les applicatifs tels que Intramuros, Panneau pocket , ? : oui c'est possible. Il faut toutefois centraliser l'information. Il faut savoir qui est le master.

Ce que l'on peut faire, c'est du copier/coller vers ce type d'applicatif. Le plus simple, c'est l'opérateur qui met sur l'un et l'autre. La réponse est auprès des prestataires.

Prestations photos : intégrée au devis. Mr Farell propose une prestation en amateur.

Cela permettrait d'avoir une photothèque à disposition.

Proposition de photographier les commerçants. La commune est riche en commerces et il serait intéressant de le mettre en valeur.

Possibilités de caler sur une journée : les commerçants, patrimoine. Il faudra faire signer un document pour l'accord des personnes.

Un visage peut ramener de l'humain sur un site.

Les pictogrammes sont possibles comme dans word press.

Prestation en Orki :

Mise à jour, template responsive, réunion de coordination, création de l'axe graphique, déploiement du site, reportage photo : 1.871,43 € HT

Nom de domaine : deux noms.

Prestation word Press :

2.300 € HT avec formation en plus. Élémentor nécessite une formation (2 demies journées)

Maintenance plus élevée car deux copies du site.

Réponse à une question sur le référencement : personne ne peut le garantir.

Le site vaut la peine d'être visité ? Le site va être noté par Google. Cette cotation va varier selon les critères.

- L'orthographe va jouer, le vocabulaire.
- Google ignore les mots clés.
- Référencement naturel est important et suffit.
- L'action marketing : ça coûte très cher. Il existe une formation.
- L'adresse IP est importante.
- Légende qui décrive les images c'est une manière de réaliser du référencement.

L'idée est surtout de relifter le site.

Avec WordPress il y a plus de liberté avec élémentor.

Pour le site présenté, la prestation Wordpress c'est normalement 6.000 euros HT.

A titre d'exemple : la commission européenne travaille avec Orki.

Le reportage photo est à faire rapidement. A voir auprès du photographe de la commune mais il faudra pouvoir bénéficier des photos prises car à ce jour la commune n'a pas accès à une photothèque.

Une autre entreprise sera reçue prochainement pour comparer les possibilités.

3) Aménagement d'une épicerie au rez-de-chaussée d'un bâtiment existant et l'aménagement d'un logement à l'étage. Avenant n°2 Lot 8 chauffage ventilation plomberie

Monsieur le Maire indique qu'il convient de prendre un avenant pour le lot 8 chauffage ventilation plomberie car en installant les étagères de l'épicerie, il s'avère que celles-ci sont trop hautes par rapport au chemin de câble. Il faut le remonter.

La plus-value est estimée par l'entreprise Morisset à 604,80 € HT décomposée de la manière suivante :

- Rehausse du chemin de câble : 483,84 € HT
- Rehausse des unités intérieures : 120,96 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Accepte la plus-value proposée,
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents utiles.

4) Repas du 8 mai

115 personnes ont réservé. Les conseillers sont compris dans ce chiffre.

Cette fois-ci il n'y aura pas de résidents car problème des accompagnants.

Pour l'organisation la mise en place des tables le dimanche à 16 h 00.

La chorale est prévue aux monuments aux morts.

Apéritif sous la halle.

4) Réunion autour des effectifs de l'école

Monsieur le Maire a rencontré avec Marielle l'amicale laïque afin de discuter sur la baisse des effectifs.

Il a été convenu d'organiser une réunion le jeudi 11 mai 2023 à 18 h 00 à la salle polyvalente.

Il a été proposé d'y associer les enseignants (ils nous indiquent ne pas être présents à cette date, formation et congé de paternité), les parents, l'amicale laïque, les associations, le président du transport de Mareuil.

Monsieur le Maire souhaite vous convier, pour ceux qui le peuvent.

Prévisions pessimistes pour la rentrée 2024/2025.

5) Proposition de jumelage avec la commune de Talmont-sur-Gironde.

Une habitante de Talmont-sur-Gironde a proposé un projet de jumelage entre les deux communs. L'idée est trouvée intéressante et il est donc proposé une entrevue avec l'équipe municipale de la commune de Talmont-sur-Gironde.

Après échange, le Maire de cette commune est enthousiaste. Il doit en parler avec son conseil municipal et reviendra vers la commune pour prendre rendez-vous.

6) Marché sous la halle

Info : le marché aurait moins de monde et du coup les commerçants ambulants sont inquiets pour leur activité.

7) Dépliants touristiques

Nous avons des touristes qui s'arrêtent à la mairie et nous n'avons aucun document à l'accueil.

C'est un peu dommage.

Aurore doit passer en récupérer à l'Office de Tourisme de Ribérac.

8) Point sur les factures d'électricité de la salle polyvalente de La Tour Blanche

Pour info :

Le montant des premières factures réglées pour la salle polyvalente, pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 19 avril 2023 est de 6.821,79 € (Il y a bien le bouclier tarifaire et le prix kwh a été négocié par le groupement d'achat du SDE)

Pour rappel, le montant réglé en 2022 (pour toute l'année) est de 7.464,07 €.

Le budget électricité sera donc doublé pour 2023. L'impact sur le budget sera donc important.

9) Questions diverses

Épicerie : il faudrait créer un passage piétons qui relie la place de Nanchapt à l'entrée de l'épicerie. Ce point doit être vu.

Déviations des camions : Nous n'avons toujours aucune information du département. Il est décidé de les relancer.

Uriner sur l'espace public : Il sera fait un rappel sur les règles en la matière et le code civil cité.

Développement économique : Mr Gérard Gobert souhaite présenter un projet de développement sur le thème : pôle d'activités de plein air. Il est retenu la date du mercredi 31 mai 2023. Le conseil municipal se réunira en commission.

Le Maire
Daniel Bonnefond



Le secrétaire de séance
Daniel Passié

